

2. LA DÉLINQUANCE DES MINEURS

La délinquance juvénile est à mettre en relation avec l'interaction de plusieurs facteurs de vulnérabilité. Les mineurs mis en cause sont principalement des garçons adolescents.

En 2013, la France comptait 14,6 millions de mineurs. Au cours de l'année, 234 000 mineurs ont été mis en cause dans des affaires pénales. 9% de ces mineurs avaient moins de 13 ans, 40% entre 13 et 15 ans inclus et 47% avaient 16 ou 17 ans. 83% étaient des garçons.

Une majorité d'atteintes aux biens

Les atteintes aux biens sans violences sont majoritaires, avec 43% des affaires (49% en incluant les vols avec violences), devant les faits de violence légère ou grave. Les données statistiques font apparaître une progression de la délinquance constatée par la police et la gendarmerie au cours des vingt dernières années et une inversion de la courbe depuis 2010. Ces chiffres sont à analyser à la lumière des politiques publiques conduites. Ainsi, les orientations de politique pénale depuis vingt-cinq ans ont entraîné des réponses de plus en plus systématiques à la délinquance des mineurs. Par le jeu de la correctionnalisation de certaines contraventions et de circonstances aggravantes plus nombreuses, le traitement judiciaire de certains actes est devenu plus sévère.

Une connaissance complémentaire de la délinquance juvénile est apportée par les enquêtes de délinquance autodéclarée¹ et les enquêtes de victimation², indépendantes des filtres des institutions policière et judiciaire. La première étude de délinquance autodéclarée réalisée en France en 1999 montrait que la **catégorie socio-professionnelle des parents n'était pas déterminante**. Une autre étude réalisée en France entre 2005 et 2007 révélait que plus du quart des collégiens interrogés déclarait un ou plusieurs faits de délinquance commis au cours de l'année précédant le sondage. Le taux français était alors comparable à ceux mesurés en Allemagne et aux Pays-Bas.

Les enquêtes de victimation réalisées en France à partir des années 1980 rendent compte d'une **part importante d'atteintes entre adolescents, souvent commises à l'école**. Une enquête internationale réalisée en 2010 montrait que la **France se situait dans la moyenne en matière de violences scolaires**, dont le niveau était d'ailleurs stable depuis le milieu des années 1990.

¹ Sondages auprès d'un échantillon de jeunes sur les faits commis.

² Sondages sur les atteintes subies.

Des délinquances juvéniles de différents types

Trois types principaux de délinquance juvénile peuvent être distingués : la **délinquance initiatique**, liée à l'adolescence, la **délinquance pathologique**, liée à des difficultés individuelles et familiales, et la **délinquance d'exclusion**, liée à une situation de précarité économique. Dans la plupart des cas, la délinquance juvénile est à mettre en relation avec l'interaction de plusieurs facteurs de vulnérabilité, qui ont pour dénominateur commun la marginalité géographique, économique et sociale.

Les mineurs ancrés dans la délinquance sont en effet surtout des jeunes issus des quartiers populaires situés à la périphérie des villes, socialement et économiquement précaires. L'échec scolaire, la fragilité des relations avec les parents ou encore la fréquentation d'autres jeunes délinquants comptent au nombre des **facteurs de vulnérabilité**. Ainsi, les jeunes d'origine étrangère qui sont surreprésentés dans la délinquance juvénile rencontrent plus fréquemment l'ensemble des facteurs de vulnérabilité : échec scolaire, difficultés socio-économique, familiales, habitat dans des quartiers relégués.

La structure familiale (monoparentale ou recomposée) n'est pas identifiée en soi comme un facteur de vulnérabilité. En revanche, la **qualité du lien avec les parents et la capacité de vigilance parentale** le sont. Celle-ci est corrélée aux conditions socio-économiques de vie (pauvreté, horaires de travail décalés). L'échec scolaire et la **déscolarisation** accroissent la mésestime de soi. Ils sont vécus comme une exclusion sociale. Ils favorisent la recherche de reconnaissance auprès de groupes de pairs.

Les sorties de délinquance

Les sorties de délinquance sont analysées comme un **processus non linéaire** résultant de l'interaction d'éléments individuels, familiaux et sociaux. Facilitées par le passage à l'âge adulte, la mise en couple, l'accès au logement et l'accès à l'emploi, les sorties de délinquance **nécessitent souvent un soutien extérieur**, familial, communautaire ou social.

Deux facteurs contemporains fragilisent les sorties de délinquance : d'une part, la massification de la consommation de cannabis qui a conduit à une structuration des **trafics** dans lesquels les adolescents se trouvent impliqués ; d'autre part, les **difficultés d'entrée dans l'emploi** rencontrées par les jeunes non diplômés. Dans les années 1950-60, le service militaire opérait une coupure avec le quartier et l'entrée dans l'emploi était facile. Aujourd'hui cette coupure n'existe plus et l'entrée dans l'emploi est tardive et sans garantie à long terme.